



2023-2024 **RAPPORT  
ANNUEL**

Présenté à l'assemblée générale du CQDE

*Ce rapport annuel 2023-2024 présente nos activités du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, correspondant à l'année financière du CQDE. Pour les activités en cours, veuillez vous référer au plan stratégique 2024-2028.*

© 2024

Centre québécois du droit de l'environnement

5248 boulevard Saint-Laurent,  
Montréal, Québec, Canada H2T 1S1

[info@cqde.org](mailto:info@cqde.org)

[cqde.org](http://cqde.org)

Rapport préparé par l'équipe du CQDE  
Reproduction d'extraits de ce document permise  
en citant la source.

## TABLE DES MATIÈRES

- 3** **Mot de la direction générale**
- 4** **Le CQDE en bref**
- 6** **ACTIONS JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC**  
Northvolt  
Accès à l'information environnementale  
Décarbonation des bâtiments
- 9** **RÉFORMES LÉGISLATIVES, RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES ET CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES**  
Réformes provinciales  
Réformes fédérales
- 12** **FORMATION DE LA RELÈVE EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT**  
Clinique juridique  
Réseau alumni  
COP28
- 14** **ACTIVITÉS D'INFORMATION JURIDIQUE, D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION**  
La Ligne verte  
Obiterre
- 16** **COMMUNICATIONS ET PROMOTION**  
Site internet et réseaux sociaux  
Couverture médiatique
- 17** **FINANCEMENT**  
Sources de financement  
Membres et donateur-trices
- 18** **ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE**  
Équipe  
Conseil d'administration  
Comité juridique

## MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

***Cette année marque la fin d'un cycle et le début d'un nouveau pour le CQDE: nous entrons désormais dans une nouvelle planification stratégique 2024-2028 qui sera présentée à nos membres en octobre 2024. Nous insufflons dans ce nouveau cycle une vision conciliant continuité et innovation. En s'appuyant sur le succès de 35 ans d'actions menées, nous consolidons nos assises et poursuivons notre développement afin de répondre au nombre grandissant de besoins pressants, de saisir les opportunités d'intervention stratégique et de contribuer à accélérer une transition nécessaire qui soit verte, juste et durable.***

Cette année encore, et plus que jamais, le CQDE a confirmé sa place d'acteur incontournable de l'écosystème environnemental du Québec. Notre expertise a encore une fois été fortement sollicitée, autant par des citoyen·es inquiet·es et/ou désireux·ses de prendre part à la protection de leurs milieux de vie, par des élu·es et parlementaires à la recherche d'un oeil critique et innovant sur des réformes législatives, par des alliés souhaitant catalyser leurs actions par la force du droit, que par des journalistes en quête d'un éclairage juridique unique sur des dossiers et enjeux multiples au Québec et au Canada.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir atteint de belles avancées grâce à nos interventions en matière de réformes législatives et réglementaires : victoire majeure pour la transparence sur les données sur l'eau, pas important en matière de conservation des milieux naturels, ou encore renforcement des règles régissant l'écoblanchiment à l'échelle fédérale.

Nos actions devant les tribunaux ont aussi démontré leur efficacité. On compte notamment deux victoires pour l'accès à l'information environnementale citoyenne dans les dossiers de la Fonderie Horne et de la Forêt Fairview. Difficile d'aborder cette dernière année sans mentionner notre action face au mégaprojet Northvolt, qui a énormément mobilisé notre équipe. Notre organisme a rappelé son rôle crucial comme gardien du droit de l'environnement, offrant un regard

rigoureux et contribuant à l'avancement des discussions publiques sur ce projet de grande envergure et, de manière générale, sur la transition écologique et énergétique. Nous avons fait l'objet d'une attention médiatique sans précédent, l'expertise et l'engagement du CQDE se retrouvant dans les médias régionaux, à l'échelle nationale, et même dans différents pays à l'international. Nous restons malgré tout concentrés sur notre objectif premier : défendre et promouvoir une véritable justice environnementale et écologique.

Aucune de ces réussites ne serait possible sans le soutien indéfectible de nos bailleurs de fonds, ainsi que des personnes membres et donatrices. Votre générosité permet au CQDE de continuer à défendre l'intérêt public et à mettre son expertise au service de l'environnement. Nous vous en remercions chaleureusement. J'en profite également pour souligner le remarquable travail de toute l'équipe qui porte avec un engagement et un dévouement exemplaire les valeurs et la mission de notre organisme.

Alors que nous nous préparons à entamer ce nouveau chapitre 2024-2028, nous restons déterminés à relever les défis à venir, toujours guidés par notre mission de promouvoir un droit de l'environnement juste, accessible et véritablement adapté aux crises environnementales auxquelles nous faisons face.

Solidairement,

*Geneviève Paul,*  
**Directrice générale du CQDE**

## MISSION

*Seul organisme de bienfaisance dédié au droit de l'environnement au Québec, le CQDE offre une expertise juridique indépendante et des outils éducatifs à la population. Il contribue au développement d'une législation et jurisprudence forte et cohérente et utilise le droit pour protéger l'environnement et faciliter l'accès à la justice.*

## MOYENS



**ACTIONS & INTERVENTIONS EN JUSTICE**



**RÉFORMES LÉGISLATIVES & RÉGLEMENTAIRES**



**INFORMATION & SENSIBILISATION**

**LE CQDE  
EN BREF**

**35  
ANS**

**D'ENGAGEMENT  
POUR UN DROIT  
AU SERVICE DE  
L'ENVIRONNEMENT  
(1989)**

## VALEURS

**INTÉGRITÉ**

**INDÉPENDANCE**

**EXPERTISE**

**INNOVATION**

**COLLABORATION**

**ENGAGEMENT SOCIAL**

2023-2024

**272**  
**MEMBRES**

**+11 000**  
**SYMPATHISANT·ES**  
partout au Québec

**7**  
**ÉTUDIANT·ES**  
formé·es via la  
Clinique juridique et le  
stage du Barreau

**436**  
**DEMANDES**  
d'information juridique  
répondues via la  
Ligne verte

**4**  
**PARTICIPATIONS**  
à des consultations  
publiques et dépôts de  
mémoires

**5**  
**INTERVENTIONS**  
en justice

# ACTIONS JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

## NORTHVOLT

*Northvolt a énormément mobilisé notre équipe cette année, et pour cause, puisqu'il touche à des enjeux de transparence, de participation du public et de protection de la biodiversité et de l'environnement.*



Petit Blongios | photo par Steve Arena 2015

### OCTOBRE 2023

Inquiet face au manque de transparence, le CQDE recommande au gouvernement que le projet soit soumis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (incluant des audiences publiques devant le BAPE)

### 15 JANVIER 2024

Début des travaux d'abattage d'arbres

### 18 JANVIER 2024

Le CQDE et 3 citoyennes, représentés par le cabinet d'avocates Lapointe Légal, déposent une demande d'injonction devant la Cour supérieure

### 24 JANVIER 2024

Celle-ci est refusée et les travaux reprennent la journée même

### 9 FÉVRIER 2024

Le CQDE dépose un pourvoi en contrôle judiciaire pour examiner la légalité de l'autorisation délivrée par le gouvernement

## En quoi consiste ce projet?

En septembre 2023, les gouvernements du Québec et du Canada annoncent la construction d'une giga-usine de batteries de la multinationale suédoise Northvolt sur des terrains à Saint-Basile-le-Grand et McMasterville, en Montérégie. Il s'agit, selon le gouvernement, du plus gros projet privé de l'histoire du Québec.

### UN TERRAIN RICHE

**52**  
**HECTARES**  
de milieux humides  
d'intérêt

**70**  
**HECTARES**  
de terres agricoles

**PLUSIEURS**  
**ESPECES**  
dont certaines en situation  
précaire (ex.: le petit blongios)

### DE NOMBREUSES INQUIÉTODES

- ?! Risques pour les milieux humides et la biodiversité
- ?! Projet de pompage et de rejet d'eau dans la rivière Richelieu qui mettrait davantage à risque le chevalier cuirvé, une espèce menacée unique au Québec
- ?! Refus par le gouvernement de soumettre le projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, privant ainsi la population d'une pleine participation à l'évaluation des impacts devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le BAPE)
- ?! Morcellement de l'évaluation du projet qui empêche une analyse de l'ensemble de ses impacts



Dans le cadre de ce dossier, le CQDE a réussi à largement diffuser ses messages relatifs à l'importance de la transparence, de la participation du public et du respect de l'État de droit et des processus démocratiques.

**+300**  
MENTIONS  
dans les médias

**THE GUARDIAN, OUEST FRANCE, CBC NEWS  
EN DIRECT À LA TÉLÉ, THE GLOBE AND MAIL,  
RADIO CANADA (LE 15-18...)**

Geneviève Paul pour le CQDE, accompagnée de Vanessa Bevilacqua, Sabrina Guilbert et Jacinthe Villeneuve, co-damanderesses

## ACCÈS À L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

*Deux dossiers importants pour l'accès à l'information environnementale, pierre angulaire de l'engagement citoyen, ont été portés cette année :*

### Fonderie Horne

Un citoyen, Marc Nantel, s'est fait représenter par les avocat-es du CQDE au stade de l'appel par la Fonderie Horne. Le citoyen souhaitait accéder à l'information relative aux intrants de la Fonderie.

**VICTOIRE! LA COUR DU QUÉBEC LUI A DONNÉ RAISON.**

### Forêt Fairview

Une citoyenne, Brigitte Watson, s'est fait représenter par les avocat-es du CQDE. Elle souhaitait accéder à la demande d'autorisation ministérielle, et tous les documents afférents, sur le projet commercial et résidentiel annoncé dans la forêt Fairview, à Pointe-Claire. Devant la Commission d'accès à l'information (CAI) en mars 2024, elle conteste le lourd caviardage apparaissant dans les divers documents obtenus.

**VICTOIRE! LA COMMISSION LUI A DONNÉ RAISON SUR DEUX DES TROIS SUJETS DÉBATTUS.**

## DÉCARBONATION DES BÂTIMENTS

### Ville de Prévost

Les avocat-es du CQDE ont représenté la Ville de Prévost, première municipalité québécoise à adopter un règlement en faveur de la décarbonation des bâtiments sur son territoire en encadrant l'utilisation des combustibles fossiles. La Ville était poursuivie par le distributeur de gaz naturel Énergir qui souhaitait faire invalider le règlement, estimant notamment que seule la province avait la compétence de régler cet aspect. Ce dossier s'est conclu par une entente hors cour permettant de maintenir le règlement municipal et ainsi, **consolider le rôle déterminant des municipalités dans la réalisation de la transition énergétique et écologique**. Il a suscité une vague de solidarité du milieu municipal dans les médias et s'inscrit directement dans la foulée du rapport de recherche publié en 2022 par le CQDE sur les pouvoirs des municipalités de régler les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

→ [rapport de recherche](#)



# RÉFORMES LÉGISLATIVES, RÉFORMES RÉGLEMENTAIRES ET CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES

## RÉFORMES PROVINCIALES

### *Projet de loi 20 - Loi visant à instituer le Fonds bleu et à modifier d'autres dispositions, Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau et Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau*

L'année dernière, le CQDE attendait avec hâte la publication du texte final des règlements, que notre organisme a commenté en commission parlementaire. Cette année, l'organisme est fier d'annoncer qu'après de nombreuses actions et revendications, portées en collaboration avec Eau Secours, les règlements finaux sur la déclaration obligatoire et les redevances sur les prélèvements en eau ont été édités en décembre 2023. Les données recueillies par le ministère depuis 2012 sont maintenant disponibles sur son site Web. **Il s'agit d'une victoire majeure pour la transparence sur les données sur l'eau.** Le CQDE demeurera toutefois vigilant, particulièrement lors de la révision réglementaire prévue dans 5 ans.

### *Projet de loi 22 - Loi concernant l'expropriation, et projet de loi 39 - Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives*

En septembre 2023, dans un mémoire présenté en commission parlementaire, le CQDE a émis quatre recommandations de modification au projet de loi 22 : unifier sous une même loi les enjeux d'expropriation en conservation, mieux encadrer l'expropriation déguisée, mieux encadrer les indemnisations et donner une portée rétroactive au projet de loi.

Adopté en fin novembre 2023, le PL22 aboutit à une nouvelle loi qui ne répond pas à la problématique de l'expropriation déguisée en contexte de conservation et n'offre aucune réponse aux recours judiciaires entrepris contre les municipalités. Toutefois, après plusieurs interventions du CQDE et d'acteurs du monde municipal, le projet de loi 39 sur la fiscalité municipale adopté en décembre 2023 permet d'écarter l'application du concept d'expropriation déguisée lorsqu'un acte municipal valide a pour objet d'assurer la conservation des milieux hydriques ou humides ou de milieux naturels à valeur écologique importante. **Il s'agit donc d'un pas majeur en matière de conservation des milieux naturels au Québec.**

### *Vaste portée de l'expertise du CQDE sur le sujet :*

- Deux webinaires à destination du grand public, visionnés +1000 fois
- Plusieurs sollicitations par les partis d'opposition pour bien comprendre les enjeux
- Reprise du contenu de son mémoire dans de nombreux commentaires et documents de positionnement officiels émis par des organismes collaborateurs (Réseau des milieux naturels protégés, Nature Action Québec, SNAP Québec, Comité terrains de golf en transition, etc.)
- Après l'étude détaillée du projet de loi, reprise de l'intégralité des recommandations du CQDE dans une résolution de la MRC de Pierre-Saurel, acheminée par la Municipalité régionale de comté, au MAMH et au MELCCFP.

▶ passage en commission parlementaire

▶ webinaire | analyse des enjeux

▶ webinaire | constats & recommandations

**+1 000**  
VISIONNEMENTS

## RÉFORMES PROVINCIALES

### *Projet de loi 41 - Loi sur la performance environnementale des bâtiments*

Le CQDE a participé aux consultations particulières du projet de loi 41 lors de l'étude en commission parlementaire le 31 janvier 2024 en témoignant et en déposant un mémoire. Ses commentaires visaient principalement à **promouvoir la contribution des municipalités à l'effort de décarbonation**, ce que la version initiale du projet de loi mettait en péril.

Les dispositions problématiques ont été amendées et la Loi a été adoptée en mars 2024, répondant partiellement aux préoccupations du milieu municipal, mais demeurant préoccupante au niveau de l'encadrement des combustibles fossiles dans les bâtiments. Le CQDE a diffusé son analyse sommaire sur le site web et sur les médias sociaux. Les effets de cette nouvelle loi sur la décarbonation se concrétiseront via l'adoption de règlements à venir.

[▶ passage en commission parlementaire](#)

[→ notre analyse complète](#)

### *Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)*

Le CQDE a coécrit un mémoire avec deux organismes collaborateurs (Nature Québec et le Réseau des milieux naturels protégés).

La version finale des nouvelles OGAT a été publiée par le MAMH en mai 2024. Certaines recommandations formulées ont été partiellement retenues et figurent maintenant dans les OGAT, notamment pour l'inclusion de cibles minimales en matière de conservation et pour le renforcement des exigences en matière de conservation et d'accessibilité à la nature à l'intérieur des périmètres d'urbanisation.

[→ consulter notre mémoire](#)

## RÉFORMES FÉDÉRALES

### Révision de la Loi sur la concurrence

Le CQDE, représenté par Me Julien Beaulieu, a joué un **rôle clé dans le renforcement des règles régissant l'écoblanchiment**. L'intégration de certains amendements proposés par le CQDE dans la version finale du texte a permis des avancées majeures pour lutter contre l'écoblanchiment, qui fait obstacle à la transition et nuit à la capacité de la population de faire des choix éclairés. La nouvelle loi introduit des règles plus strictes pour les entreprises qui font des déclarations en matière d'environnement en leur imposant de justifier leurs prétentions.

→ lire notre communiqué



Julien Beaulieu,  
avocat et chercheur  
pour le CQDE

## WEBINAIRE

120  
PARTICIPANT-ES

495  
VISIONNEMENTS

En parallèle, le CQDE poursuit son travail de vulgarisation auprès du grand public, notamment par la tenue du webinaire « Comment signaler des cas d'écoblanchiment », animé par l'éco sociologue Laure Waridel.

Un document de synthèse a été produit afin d'accompagner les citoyen-nés et de faciliter leurs démarches pour déposer une plainte. Une série d'actions poursuivant le travail sur cette thématique est également prévue au cours de la prochaine année.

**Ces efforts ont porté leurs fruits, plusieurs citoyen-nés et groupes nous ayant informés du dépôt de plaintes pour écoblanchiment.**

▶ Comment signaler des cas d'écoblanchiment

→ Document de synthèse

### Droit à un environnement sain

Dans le cadre d'une consultation menée par Environnement et Changements Climatiques Canada, le CQDE s'est mobilisé, en concertation avec des organismes alliés, afin de contribuer aux réflexions entourant l'élaboration du cadre de mise en œuvre du droit à un environnement sain. L'exercice et la portée de ce droit nouvellement reconnu par la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, sanctionnée en juin 2023, demeurent à préciser dans les deux ans de l'adoption de la Loi. Ainsi, le CQDE a transmis une série de commentaires durant la pré-consultation et des consultations officielles sur le cadre de mise en œuvre sont prévues à l'automne 2024. **Nous suivons attentivement ce dossier puisqu'il pourrait avoir une incidence importante sur le futur du droit de l'environnement au Canada.** En parallèle, le CQDE a travaillé avec la Ligue des droits et libertés sur leur brochure du même thème.

→ Commentaires et recommandations

→ Brochure | 3 piliers démocratiques

## INTERVENTIONS EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

29 SEPTEMBRE 2023

Dans le cadre du Projet de loi 22, *Loi concernant l'expropriation*, le CQDE est intervenu devant la Commission des transports et de l'environnement à l'Assemblée nationale du Québec.



1ER FÉVRIER 2024

Dans le cadre du Projet de loi 41, *Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique*, le CQDE est intervenu devant la Commission des transports et de l'environnement à l'Assemblée nationale du Québec.



9 AVRIL 2024

Dans le cadre du Projet de loi C-59, *Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2023*, le CQDE, représenté par Julien Beaulieu, est intervenu devant le Comité permanent des finances à la Chambre des communes.



# FORMATION DE LA RELÈVE EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT



2023  
2024

## CLINIQUE JURIDIQUE

Chaque année, le CQDE œuvre à former la prochaine génération d'avocat·es et de notaires en droit de l'environnement, notamment par le biais d'une Clinique juridique structurée et supervisée.

4  
UNIVERSITÉS  
PARTENAIRES

6  
ÉTUDIANTES

1  
STAGIAIRE  
DU BARREAU

1  
JOUR PAR  
SEMAINE

## Exemples de missions :

- ✓ Répondre aux demandes citoyennes de la Ligne verte touchant à divers domaines de droit de l'environnement via des recherches dans les lois, la jurisprudence et la doctrine
- ✓ Rédiger des articles de vulgarisation pour alimenter la banque d'information juridique Obiterre
- ✓ Effectuer une veille législative

L'équipe du CQDE a également pu bénéficier de l'appui d'une stagiaire du Barreau et de deux recherchistes en droit pendant l'été.

« Mon stage au CQDE est l'expérience la plus pratique en droit que j'ai eu. Préparer des mémos de recherche sur des questions très pratiques et formuler des réponses vulgarisées sera très utile dans mon parcours professionnel. Puisque je n'ai pas eu l'occasion de suivre des cours en droit de l'environnement à l'université, le CQDE a comblé ce manque important dans mon parcours académique. Je recommande cette expérience à tous mes collègues intéressés par le droit de l'environnement »

Stagiaire Clinique juridique 2023-2024

« L'équipe est accueillante, le travail est fascinant, et les tâches sont claires. J'apprends énormément au CQDE et la diversité des tâches ce semestre a grandement été appréciée »

Stagiaire Clinique juridique 2023-2024

## RÉSEAU ALUMNI

*Afin de poursuivre les bénéfices d'une telle expérience au sein du CQDE, de partager les expériences et de maintenir l'intérêt des futures générations pour le droit de l'environnement, le CQDE a lancé à la fin de l'année 2022 son Réseau alumni.*

### ✓ Objectif

Réunir les ancien·nes stagiaires pour leur permettre de rester en contact avec leurs camarades et l'équipe du CQDE, en leur offrant des espaces de réseautage et des liens de communication privilégiés.



2  
5 À 7  
RÉSEAUTAGE  
TABLE RONDE

Rassemblant  
+40  
PERSONNES

1  
LUNCH  
VIRTUEL  
sur une analyse  
de la COP 28

## COP 28

À l'occasion de la COP28, qui s'est déroulée du 30 novembre au 12 décembre aux Émirats arabes unis, trois chercheurs universitaires de différentes régions du Québec ont tenu le rôle d'observateurs virtuels pour le CQDE. Ils ont partagé différents articles de vulgarisation sur les enjeux principaux soulevés lors de l'événement et ont participé, en janvier, à un panel sur le sujet destiné à notre réseau alumni :

- Quels sont les enjeux et le contexte de la COP28
- Point d'étape sur la COP28 en 5 questions
- COP28 : un accord inédit mais sans l'urgence d'agir

# ACTIVITÉS D'INFORMATION JURIDIQUE, D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION

## LIGNE VERTE

**Par le biais de la Ligne verte, le CQDE dispense de l'information juridique à la population, tant aux groupes citoyens mobilisés qu'aux organismes environnementaux, aux journalistes et aux élu-es qui tentent de mieux comprendre ce que le droit peut faire pour protéger l'environnement.**

Cette année, le CQDE a traité **436 demandes d'information juridique** sur des sujets aussi variés que les pouvoirs des municipalités, la protection des milieux hydriques et des espèces ou encore l'accès à l'information. Dans le cadre d'un sondage interne réalisé auprès de personnes utilisatrices de la Ligne verte, une vaste majorité des personnes répondantes indiquent que l'information transmise par le CQDE leur a été utile pour mieux comprendre les enjeux juridiques d'une situation. **85 % des personnes répondantes feraient de nouveau appel à la Ligne verte.** →

**436**  
DEMANDES  
D'INFORMATION  
JURIDIQUE

« En un mot, La ligne verte est essentielle. Les citoyens militants qui s'impliquent dans la bataille pour protéger l'environnement ont besoin du soutien et des conseils juridiques de la part d'experts comme le sont les avocats spécialisés en environnement du CQDE »

Sylvie Clermont, citoyenne

« Par la Ligne verte, des avocat-es nous ont guidé tout au long de notre démarche de demande d'accès à l'information qui, après de nombreuses étapes, a été acceptée. On nous a aussi aidé à interpréter les lois et règlements en lien avec la protection des milieux humides pour les problématiques rencontrées dans notre cause. Il ne faut pas hésiter à contacter cette précieuse ressource pour la protection de l'environnement, dans toutes circonstances où les lois et règlements sont difficiles à interpréter ou lorsque nos droits nous semblent lésés »

Catherine Rouleau, citoyenne



## Accompagner des groupes citoyens pour augmenter l'impact de notre Ligne verte

Pour renforcer la portée de la Ligne verte, le CQDE a créé un lien privilégié avec les **143 groupes citoyens** du Réseau Demain le Québec, via une collaboration avec la **Fondation David Suzuki**. **3 000 personnes impliquées** dans ces groupes ont été invitées à participer à un webinaire portant sur les évolutions récentes en droit de l'environnement.

Le CQDE a également pris part au grand rassemblement annuel du Réseau, à Québec en juin 2024, réunissant **200 personnes du milieu** de la transition socio-écologique. À l'occasion de cet événement, le CQDE a animé un atelier sur le **droit comme outil dans la transition socioécologique**.

visionner le webinaire

## OBITERRE

*Obiterre, la banque d'information juridique gratuite vulgarisée en droit de l'environnement au Québec, permet d'informer un grand nombre d'individus et de multiplier le potentiel d'actions sur le territoire du Québec.*

**+60 000**  
VISITES SUR SITE WEB

**15**  
NOUVEAUX  
ARTICLES

*« La Ligne verte et Obiterre sont des ressources extrêmement pertinentes. Le manque d'éducation juridique contribue à faire que certains projets qui ne devraient pas l'être sont réalisés et la vulgarisation juridique permet aux citoyens de mieux comprendre ces enjeux et d'agir »*

Rachel Nadeau, citoyenne

## TOP 5 des nouveaux articles les plus consultés :

1



Comment faire une demande d'accès à l'information?

2



Les étapes de la procédure québécoise d'évaluation des impacts menant devant le BAPE

3



Qu'est-ce que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)?

4



L'action collective en environnement

5



Comment agir pour protéger les milieux humides et hydriques ?

## CONFÉRENCES ET FORMATIONS

Au cours de l'année, l'équipe du CQDE a participé à de nombreux événements et activités de réseautage et de rayonnement. Parmi ceux-ci, mentionnons:

- Participation à un panel sur le comportement des consommateurs et les objectifs de développement durable de l'ONU organisé par des enseignantes de l'Université Concordia
- Participation à une entrevue filmée pour des cours de maîtrise de l'Université Sherbrooke sur le droit et la transition socioécologique
- Événements étudiants : participation à la journée carrière secteur OSBL et services communautaires de McGill, à un événement de réseautage du comité du droit de l'environnement de l'Université de Montréal et au carrefour étudiant de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke
- Participation à la COP 28 et organisation d'un lunch virtuel « COP 28 : l'analyse de nos expert-es » à destination de notre Réseau alumni
- Présentation de la conférence « Révision de la loi sur l'expropriation : Impacts et opportunités pour les ONG environnementales » dans le cadre des Ateliers sur la conservation

## COMMUNICATIONS ET PROMOTION

### SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

**+134 000**  
VISITES DU SITE WEB

**+15 700**  
ABONNÉ·ES

**+4 300**  
ABONNÉ·ES

**+3 000**  
ABONNÉ·ES

**+1 500**  
ABONNÉ·ES

**+10 900**  
ABONNÉ·ES

### COUVERTURE MÉDIATIQUE

*Le CQDE est une référence incontournable en matière de droit de l'environnement pour les médias. Sa présence médiatique contribue à diffuser et à vulgariser des notions juridiques afin d'éclairer et mobiliser le public sur les dossiers environnementaux importants.*

**670**  
OCCURENCES  
MÉDIAS

→ [Accéder à la revue de presse](#)

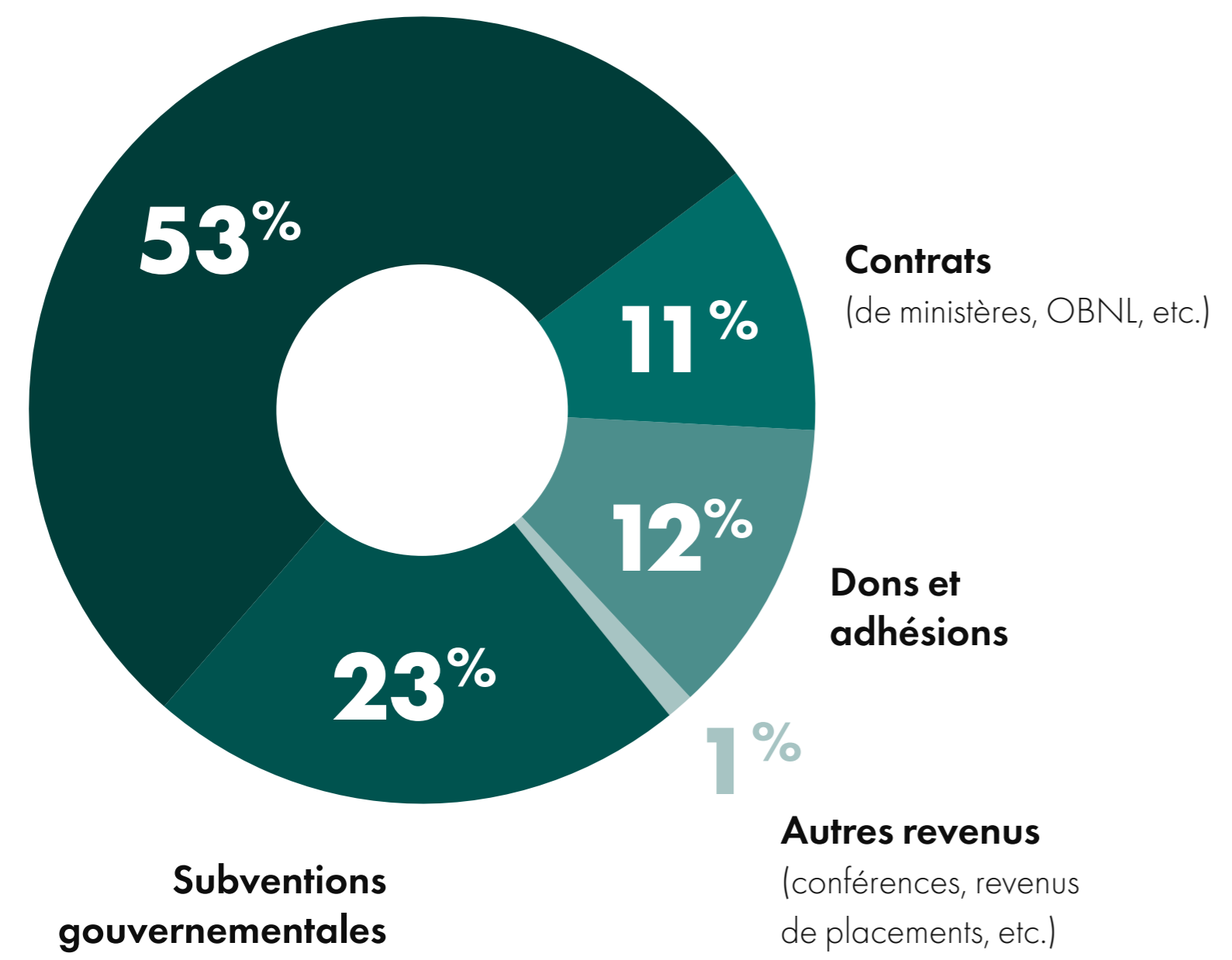


# FINANCEMENT

*C'est grâce à la générosité de nos fidèles collaborateur-trices financier-es et de nos cher-es donateur-trices et membres, que nous pouvons réaliser notre mission. Un grand merci!*

## SOURCES DE FINANCEMENT

**Subventions d'autres sources**  
(Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires, fondations privées...)



Fonds d'études notariales



Avec la participation financière de :



## MEMBRES ET DONATEUR-TRICES

Au 30 juin 2024, le nombre d'adhésions au CQDE s'établissait à **272 membres individuels et organismes actifs** répartis à travers le Québec.

L'organisme continue de bénéficier de la générosité de nombreux donateurs et donatrices qui nous donnent à l'occasion ou sur une base mensuelle. Pour l'exercice 2023-2024, le **montant total des dons reçus s'élève à près de 94 136\$**, une hausse importante marquée par la visibilité médiatique unique de notre recours dans le dossier de Northvolt (proportionnelle aux inquiétudes de la population), et par la généreuse contribution de la Fondation Écho qui a bonifié 40 dons de 500\$ et plus, nous permettant de mobiliser plus que jamais la générosité de nos donateur-trices et d'amplifier leur impact.

**+ 94 000 \$ EN DONNS**

# ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

## ÉQUIPE



**Geneviève Paul**  
Directrice générale



**Caroline Poussier**  
Directrice générale  
par intérim (remplacement  
de congé maternité)



**Sophie Turri**  
Directrice des communications



**Rasha Hamade**  
Chargée des communications



**Valérie Hénault**  
Adjointe aux opérations et  
à la vie associative



**Marc Bishai**  
Avocat du CQDE



**Camille Cloutier**  
Avocate du CQDE



**Sara Morin-Chartier**  
Avocate du CQDE



**Alexane Francisci**  
Avocate du CQDE

### Ils se sont impliqués en 2023-2024 :

Un grand merci à Merlin Voghel (avocat), Juliette Pigeon et Élodie St-André (rechercheuristes en droit), ainsi qu'aux étudiantes de notre Clinique juridique.

→ en savoir plus

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **CQDE** compte sur un **Conseil d'administration engagé et mobilisé.**



**Anne-Julie Asselin**  
Vice-présidente



**François Brochu**  
Administrateur



**Rhéa Daher**  
Trésorière



**Camille Fréchette**  
Secrétaire



**Cédric Gagnon-Ducharme**  
Président



**Sylvain Gaudreault**  
Administrateur



**Daria Hobeika**  
Administratrice



**Hugo Tremblay**  
Administrateur



**Véronique Tousignant**  
Administratrice



**Maxime Simard**  
Administrateur



**Stéphanie Roy**  
Administratrice



**Étienne Pomerleau-Landry**  
Administrateur



**Elisabeth Patterson**  
Administratrice

**+25**  
**RENCONTRES**  
du CA et des  
comités aviseurs

**+30**  
**BÉNÉVOLES**  
**ACTIFS**

**1 500<sup>h</sup>**  
**D'ENGAGEMENT**  
**BÉNÉVOLE**

→ en savoir plus

## COMITÉ JURIDIQUE

*Le CQDE compte sur un Comité juridique actif regroupant des expert-es en droit de l'environnement, dont plusieurs membres siègent également sur le Conseil d'administration. Le Comité juridique travaille notamment en sous-comités sur des sujets précis et peut, selon l'expertise, les intérêts et la disponibilité de ses membres, s'impliquer afin de soutenir la production de documents et le développement de projets.*



**Michel Bélanger**  
Avocat et fondateur du CQDE



**Sébastien Brodeur-Girard**  
Avocat et professeur



**Christopher Campbell-Duruflé**  
Candidat au Doctorat



**Jean-François Girard**  
Avocat



**Hélène Mayrand**  
Avocate et professeure



**Roland Ouedraogo Touwende**  
Docteur en droit et chargé de cours



**Allain Tellier**  
Avocat



**David Robitaille**  
Avocat et professeur titulaire



**Marc-Antoine Racicot**  
Avocat et doctorant

**Anne-Julie Asselin**  
Avocate

**Camille Fréchette**  
Avocate

**Cédric Gagnon-Ducharme**  
Avocat

**Sylvain Gaudreault**  
Directeur de Cégep

**Daria Hobeika**  
Avocate

**Elisabeth Patterson**  
Avocate


**Stéphanie Roy**  
Avocate et professeure

**Véronique Tousignant**  
Juriste et associée

**Hugo Tremblay**  
Avocat et professeur adjoint

→ en savoir plus



 5248 boulevard Saint-Laurent,  
Montréal, Québec, Canada H2T 1S1

 [info@cqde.org](mailto:info@cqde.org)

 [cqde.org](http://cqde.org)

